

Billet de l'instituteur [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **46 (1917)**

Heft 18

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1038930>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

jugeait le christianisme du dehors, mais non sans pénétration, — analysa la valeur sociale, donc nationale aussi, du christianisme. Aujourd'hui, comme autrefois, déclarait-il, « il opère de façon à substituer à l'amour de soi l'amour des autres », ce qui est sans doute l'essentielle condition d'un patriotisme agissant, et seul il y réussit. Il est « la grande paire d'ailes indispensable pour soulever l'homme au-dessus de lui-même, au-dessus de la vie rampante et des horizons bornés, pour le conduire, à travers la patience, la résignation et l'espérance, jusqu'à la sérénité, pour l'emporter par delà la tempérance, la pureté et la bonté, jusqu'au dévouement et au sacrifice. Toujours et partout, depuis dix-huit cents ans, sitôt que ces ailes défont ou qu'on les casse, les mœurs publiques ou privées se dégradent... » Or, nous voulons *élever* la jeune génération au-dessus d'elle-même, au-dessus de l'égoïsme rampant ou des intérêts bornés, jusqu'au dévouement à la patrie et peut-être jusqu'aux douloureux sacrifices. Nous sommes donc en droit d'exiger la liberté d'attacher aux faibles épaules de nos enfants et de notre jeunesse la grande paire d'ailes indispensable.

E. DÉVAUD.



Billet de l'instituteur

Doit-on faire l'aumône aux enfants ? Oui, diront les personnes au cœur douillet qui s'attendrissent d'émotion à la vue d'un veston en guenilles ou d'un pantalon loqueteux. Non, répondront carrément les gens réfléchis.

Il n'est, certes, pas beaucoup de spectacles plus attristants que celui d'un petit mendiant au corps chétif, aux traits tirés qui, d'une voix larmoyante, implore la charité. Qu'il mérite aide et compassion, nul ne le contestera. Mais, en toutes circonstances, il faut savoir mesurer les conséquences de ses actes et, avant d'appliquer un remède, s'assurer qu'il n'aggraverait pas le mal. Examinez ce jeune misérable qui accoste les passants ou va de porte en porte débiter son invariable boniment. Constatez l'usage qu'il va faire des petits sous qu'il reçoit. Neuf fois sur dix, vous verrez qu'ils seront mal employés. Après avoir arpenté les rues en quête de « bonnes poires » à exploiter, ou après avoir achevé sa tournée de village en village, le petit mendiant s'en ira probablement tout droit chez le pâtissier ou le marchand de tabac et là, il dépensera une bonne partie du produit de son « travail ».

Admettez même que l'aubaine récoltée soit consacrée à l'achat de choses utiles, vous aurez contribué, pour une légère part, il est vrai, à lui donner des habitudes de vagabondage, de dissimulation et de paresse. Tout en battant le pavé, en flânant le long des routes, en frappant hardiment à toutes les portes, il fait le triste apprentissage du vice. Il deviendra fatalement un nouvel anneau d'une de ces trop nombreuses dynasties de mendiants qui se perpétuent dans certaines contrées et fournissent à l'armée du crime le plus grand nombre de ses recrues. L'aumône faite à l'aveuglette n'est pas de la charité, c'est plutôt un encouragement accordé à la fainéantise au préjudice du vrai pauvre qui lutte contre la misère et fait tous ses efforts pour se soustraire à ses griffes. Un jour, dans une assemblée d'éducateurs, un orateur s'écria : « Donner deux sous à un enfant qui mendie est une insigne mauvaise action. » Et, ma foi, j'estime qu'il avait raison.

Comment combattre la mendicité professionnelle ? La loi, direz-vous, l'interdit et il n'y a qu'à veiller à son application. Sans doute, mais cela ne suffit pas. La loi, chacun l'admet, est un réseau très lâche et les initiés savent avec une adresse étonnante se faufiler entre ses mailles tout en faisant la nique aux gendarmes. Ce n'est qu'en éclairant le public, qui est toujours un peu gogo, en le mettant en garde contre l'exploitation de la bienfaisance qu'on arrivera à guérir cette honteuse plaie qui a nom mendicité et qui est à la fois une des causes et une des suites du paupérisme.

Développons, dès le jeune âge, l'esprit de charité bien entendu, mais bannissons l'aumône qui déprave et avilit. Lorsque l'enfant qui mendie cessera de faire recette, les jeunes vagabonds seront de plus en plus rares ; au lieu de tendre les mains, ils les emploieront à travailler, ils ne quémanderont plus leur pain, ils le gagneront. Et ce jour-là, une grande victoire sociale sera remportée. X.

LANGUE FRANÇAISE

Cours moyen.

Etude préalable. — Le district de la Singine. Contrée qui nous occupe dans le chapitre à lire : St-Sylvestre, Plasselb, le hameau de Schwand, 950 m. d'altitude, à gauche de la Gérine, sur le versant nord du mont Muschenek.

Lecture. — Chap. 13, page 65, II^{me} degré : Le déserteur du Burgwald.